

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu

Séance du 21 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 21 mars

Le conseil municipal de Saint Geoire en Valdaine, dûment convoqué le 15 mars, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de monsieur Michel Cudet, Maire,

PRESENTS : Michel CUDET, Marie-Cécile CHOLLAT-RAT, Patrice MORTREUIL, Nicole BRESTAZ, Thierry BEAUFORT, David BILLON-LAROUTE, Dominique BARRAT, Marielle BRUNET, Adrien CHOLLAT, Pierre EYMERY, Dominique GOVAERTS, Michel KRYSTLIK, Anthony MAHE, Richard MEYER, Nadine ROUX

POUVOIRS : Jacqueline AYMOZ a donné pouvoir à Michel CUDET

SECRETAIRE : Marie-Cécile CHOLLAT-RAT

En exercice : 17 Présents : 15 Votants : 16

COMPTE RENDU PRECEDENT

Adopté

INFORMATIONS GENERALES

Pas d'événement majeur depuis le conseil municipal de février.

A noter toutefois que le maître-nageur de la saison dernière reviendra cette année et je pense que cela réjouira plein de gens. D'ici la période estivale, la piscine aura retrouvé un peu de superbe grâce aux travaux de propreté à réaliser dans les vestiaires et en extérieur. La recherche de fuite se déroulera la semaine prochaine, une société spécialisée interviendra.

La montée des 3 Pierres nécessite encore quelques réglages : choix des couleurs de matériaux et cela, pour tenir compte des recommandations du SPR. Les travaux démarreront incessamment.

Cela fera plaisir à tout le monde d'apprendre que les villageois font remonter leur satisfaction devant la propreté de notre bourgade.

Le recensement des voies communales et chemins est en cours dans le cadre des mises à jour du PDIPR.

Enfin, la passerelle des abattoirs sera déposée d'ici mi-avril.

BUDGET

Les taux de base d'imposition locale restent inchangés, conformément à notre engagement initial et ce, depuis 2008.

POLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

✓ Finances

✓ Vote du compte administratif 2018

Monsieur Michel CUDET, en tant qu'ordonnateur, s'est retiré de la séance.

Madame CHOLLAT-RAT Marie Cécile, 1^{ère} adjointe, a présenté le compte administratif 2018.

SECTION INVESTISSEMENT

| | | |
|---------------------------------------------------|--------------|-----------------------|
| Excédent 2017 reporté | | 123 225,05 € |
| Dépenses d'investissement 2018 | 711 276,22 € | |
| Recettes investissement 2018 | 610 329,96 € | |
| Sous-Total Excédent investissement | | 22 278,79 € |
| Restes à réaliser 2018 | | |
| Dépenses | 635 125,00 € | |
| Recettes | 251 100,00 € | |
| Sous-total Déficit Restes à Réaliser | | - 384 025,00 € |
| Total investissement 2018 incluant les RAR | | - 361 746,21 € |

SECTION FONCTIONNEMENT

| | | |
|----------------------------------------------|----------------|---------------------|
| Excédent 2017 reporté | | 190 165,05 € |
| Dépenses 2018 | 1 479 955,82 € | |
| Recettes 2018 | 1 849 183,00 € | |
| Total Excédent de Fonctionnement 2018 | | 559 392,23 € |

Affectation au compte R1068 la somme de 361 746,21 € pour combler le déficit d'investissement et inscription de 197 646,02 € (559 392,23 € – 361 746,21 €) au compte R002 en excédent de fonctionnement reporté.

Décision : adopté à l'unanimité

✓ Approbation du compte de gestion 2018

Le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 201, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

✓ Budget Primitif 2019

▪ Vote des taux des trois taxes locales

Au cours de cette séance, Monsieur Michel Cudet, Maire, rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'ils doivent se prononcer sur les taux des contributions directes.

Reconduction pour 2019, des taux des taxes des contributions directes :

| | |
|------------------------------------------|---------|
| Taxe habitation (TH) | 12.52 % |
| Taxe foncière propriété bâtie (TFB) | 17.86 % |
| Taxe foncière propriété non bâtie (TFNB) | 38.96 % |

Décision : adopté à l'unanimité

▪ Vote du budget

* Section de fonctionnement équilibrée **2 001 661.12€**

| Dépenses | | Recettes | |
|---------------------------------|---------------------|----------------------------------|---------------------|
| Libellé | Montant | Libellé | Montant |
| Charges à caractère général | 567 282.00 | Excédent antérieur reporté | 197 646.02 |
| Charges de personnel | 617 100.00 | Atténuation de charges | 2 500.00 |
| Atténuation de produits | 6 156.00 | Produits d'exploitation | 87 950.00 |
| Dépenses imprévues | 15 000.00 | Produits contributions directes | 947 092.00 |
| Opération d'ordre | 9 971.35 | Dotations, participations | 637 400.00 |
| Autres charges gestion courante | 319 150.00 | Autres produits gestion courante | 129 070.00 |
| Charges financières | 105 481.38 | Produits financiers | 3.10 |
| Virement section investissement | 361 370.39 | | |
| Charges exceptionnelles | 150.00 | | |
| Total | 2 001 661.12 | Total | 2 001 661.12 |

* Section d'investissement équilibrée à **1 118 466.74 €**

| Dépenses | | Recettes | |
|--------------------------------|---------------------|---------------------------------|---------------------|
| Libellé | Montant | Libellé | Montant |
| Remboursement emprunts | 166 443.00 | Virement section fonctionnement | 361 370.39 |
| | | Solde d'investissement reporté | 22 278.79 |
| Immobilisations incorporelles, | 189 215.00 | Fonds compensation TVA | 56 000.00 |
| Immobilisations corporelles, | 119 590.00 | Taxe Aménagement | 25 000.00 |
| Immobilisations en cours, | 643 218.74 | Excédent capitalisé | 361 746.21 |
| | | Amortissement et frais études | 9 971.35 |
| | | Subventions | 282 100.00 |
| Total | 1 118 466.74 | Total | 1 118 466.74 |

Décision : adopté à l'unanimité

✓ *Ressources Humaines*

✓ Document Unique

La formalisation de l'évaluation des risques professionnels dans un « document unique » est obligatoire depuis le décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001. Cette démarche a été construite avec l'accompagnement du Centre De Gestion 38. Elle consiste au recensement des activités exercées, l'identification des risques associés, l'évaluation des risques, des propositions d'actions et leur mise en œuvre.

Le travail touche à sa fin et le Centre De Gestion 38 sera saisi par l'intermédiaire du comité technique afin de rendre son avis sur le document avant la prise de délibération.

✓ Compte épargne Temps

Le décret n°2004-878 du 26 août 2004 a introduit le compte-épargne temps dans la fonction publique territoriale. Ce dispositif permet de capitaliser des jours de congés non pris, puis de les solder ultérieurement de manière continue ou fractionnée. Il s'agit là d'une nouvelle modalité d'aménagement et de réduction du temps de travail.

La commune a décidé d'instaurer le compte épargne-temps et sollicite l'avis du Centre De Gestion 38 par l'intermédiaire du comité technique. Une fois l'avis rendu, une délibération validera le dispositif

POLE ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE – URBANISME

✓ Commission Urbanisme du 19 mars 2019

CERTIFICATS D'URBANISME

CUb 38 386 19 20001 – réceptionné le 14 janvier 2019

Demandeur : Dominique Argoud

Adresse du terrain : route du Petit Consuoz

Objet : Construction d'une maison individuelle de 100m² sur une parcelle de 1 500m²

Section (s) / Parcelle (s) : AV 117

Zonage : Ne et Ab1

Arrêté défavorable pris le 13 mars 2019

CUa 38 386 19 20013 – réceptionné le 21 février 2019

Demandeur : M^e Catherine Guerin-Wütrich

Adresse du terrain : Bois Métral

Objet : propriété Nivon

Section (s) / Parcelle (s) : AT 6

Zonage : N espace boisé classé

CUa 38 386 19 20014 – réceptionné le 21 février 2019

Demandeur : M^e Catherine Gérin-Wütrich

Adresse du terrain : Route du petit Consuoz

Objet : propriété Nivon

Section (s) / Parcelle (s) : AV 156

Zonage : Ne, Nea et Neb1

CUa 38 386 19 20015 – réceptionné le 22 février 2019

Demandeur : M^e Dominique Jacquot

Adresse du terrain : rue Dode de la Brunerie

Objet : vente Cacciatto / Daix

Section (s) / Parcelle (s) : ZA 199

Zonage : Ub

CUb 38 386 19 20016 – réceptionné le 22 février 2019

Demandeur : AB2C Notaires

Adresse du terrain : route de St Sulpice

Objet : succession Chalumeau / détachement pour création de 2 lots

Section (s) / Parcelle (s) : AW 223

Zonage : Ub

Instruction en cours

CUa 38 386 19 20017 – réceptionné le 1^{er} mars 2019Demandeur : M^e Didier Hermann

Adresse du terrain : route de Fournet

Objet : vente Chared / Nivon

Section (s) / Parcelle (s) : AL 110 – AL 559 – AL 560

Zonage :

AL 110 = A

AL 560 = Nh

AL 559 = Nh

CUb 38 386 19 20018 – réceptionné le 13 mars 2019

Demandeur : SCI 2JP

Adresse du terrain : route de St Sulpice

Objet : construction d'une maison individuelle

Section (s) / Parcelle (s) : AW 347

Zonage : Ub

Instruction en cours**DECLARATIONS PREALABLES****DP 038 386 19 20009 – Réceptionné le 21 février 2019**

Demandeur : Dominique Brémont

Adresse du terrain : route du Roulet

Objet : construction d'un abri de jardin

Section (s) / Parcelle (s) : AS 442

Zonage : Ub et Ubb1

Avis favorable de la commission et de l'architecte des bâtiments de France**DP 038 386 19 20010 – Réceptionné le 26 février 2019**

Demandeur : Charlotte Brun-Baronnat

Adresse du terrain : route du Roulet

Objet : remplacement des menuiseries

Section (s) / Parcelle (s) : AN 112

Zonage : Ub

Avis favorable de la commission et de l'architecte des bâtiments de France**DP 038 386 19 20011 – Réceptionné le 15 mars 2019**

Demandeur : Maurice Dorel

Adresse du terrain : route du Roulet

Objet : Détachement de trois lots à bâtir

Section (s) / Parcelle (s) : AN 113

Zonage : Ub

Instruction en cours**PERMIS DE CONSTRUIRE****PC 038 386 19 20001 – Réceptionné le 1^{er} mars 2019**

Demandeur : Dominique Brémont

Adresse du terrain : route du Roulet

Objet : construction d'une maison individuelle

Section (s) / Parcelle (s) : AS 442

Zonage : Ub et Ubb1

Instruction en cours**PC 038 386 19 20002 – Réceptionné le 8 mars 2019**

Demandeur : Romain Sella

Adresse du terrain : route des Brosses

Objet : rénovation d'une maison

Section (s) / Parcelle (s) : AO 130

Zonage : Nh

Instruction en cours

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

M^e Dominique Jacquot

Adresse du terrain : 72 rue Dode de la Brunerie

Section (s) / Parcelle (s) : ZA 199

Pas d'exercice du droit de préemption

POLE SCOLAIRE – CULTURE

- ✓ Points d'information du Conseil Municipal des Jeunes
 - Le loto à la résidence autonomie le 15/03 s'est bien déroulé dans une bonne ambiance et la satisfaction de tous les participants.
 - L'opération village propre se déroulera le 10/04 après-midi au départ de la place du 19 mars 1962.

 - ✓ Points d'information de la commission Scolaire
 - L'école Val'Joie met en place plusieurs projets :
 - Jardin pour les CP-CE1 financé par la CAPV à hauteur de 600€.
 - Voile pour les CM2
 - Foot à l'école pour toutes les classes
 - Percussions : 10 séances/classe pour une représentation lors de la kermesse le 29/06
- Les équipements informatiques seront complétés avec le dernier VPI et le renouvellement de postes dans les classes après la visite du conseiller pédagogique.
- L'école la Lambertièrre poursuit son projet de couveuse, financé par la CAPV à hauteur de 600 € et se rendra à la ferme de Charavines en fin d'année.

INTERCOMMUNALITE – SYNDICATS

- ✓ Commission Economie du 6/03/2019
Rapport de Dominique GOVAERTS

- ✓ Commission Mobilité du 7/03/2019
Rapport de Dominique GOVAERTS

- ✓ Commission culture du 6/03/2019
Rapport de Marielle BRUNET